



Position sur les projets relatifs aux assurances sociales

Le Comité d'economiesuisse recommande d'accepter la réforme de la LPP ainsi que l'initiative sur les rentes et de refuser l'initiative pour une 13^e rente AVS. La réforme de la prévoyance professionnelle est urgente, car cette assurance sociale doit être adaptée à l'allongement de l'espérance de vie et à la baisse des rendements. Les jeunes, les femmes et les travailleurs à temps partiel en particulier bénéficieront d'une meilleure prévoyance. L'évolution démographique impose également une réforme de l'AVS. L'initiative sur les rentes constitue une solution efficace: elle relève l'âge de la retraite à 66 ans, avant de le coupler à l'espérance de vie. Réclamer une 13^e rente AVS pour tous va, par contre, dans la mauvaise direction. Les 5 milliards de francs nécessaires devraient être financés par une hausse des cotisations salariales et de la TVA et seraient en grande partie à la charge des jeunes et des actifs.

Le Comité d'economiesuisse dit clairement oui à la réforme de la LPP: c'est un compromis réussi. Le projet réduit la redistribution systématique et indésirable des avoirs des personnes actives vers les bénéficiaires de rente et renforce en même temps l'épargne. Dans l'ensemble, la réforme de la LPP modernise la prévoyance professionnelle. Les jeunes, les femmes, les travailleurs à temps partiel et la classe moyenne en particulier bénéficieront d'une meilleure prévoyance. Ce faisant, le projet tient la promesse faite dans le cadre de la réforme AVS 21, acceptée par le peuple. Quant aux opposants, ils mettent délibérément en danger le principe éprouvé des trois piliers de notre prévoyance vieillesse.

economiesuisse s'engage également en faveur du oui à l'initiative sur les rentes, car elle permet de tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie et de garantir un financement à long terme de l'AVS pour toutes les générations. Relever l'âge de la retraite à 66 ans, puis le coupler à l'espérance de vie est bien plus supportable que des financements additionnels toujours plus élevés via des cotisations salariales accrues ou une hausse de la TVA.

Enfin, economiesuisse rejette résolument l'initiative pour une 13^e rente. Il est indéniable que les besoins de financement de l'AVS augmenteront fortement ces prochaines années en raison de l'évolution démographique. Au vu des perspectives financières du premier pilier, un relèvement des rentes pour tous serait totalement déplacé. Avec un coût estimé à 5 milliards de francs, elle aggraverait massivement les défis financiers auxquels l'assurance sociale fait face. En effet, un relèvement des cotisations salariales et de la TVA pèserait lourd, surtout sur les jeunes et les actifs. L'initiative développe en outre le principe antisocial de l'arrosoir, car la 13^e rente serait versée à tous les retraités, indépendamment de leurs besoins effectifs.

Lire les prises de position sur la réforme de la LPP, l'initiative sur les rentes et l'initiative pour une 13^e rente AVS.

Prise de position sur la réforme de la LPP (LPP 21)

Prise de position concernant l'initiative sur les rentes

Prise de position sur l'initiative « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) »